



## Résultat du sondage «Chaussidou»

Vous avez été nombreux à répondre au sondage sur le chaussidou que nous avons mis en place lors de notre précédent bulletin. 134 réponses ont été dépouillées, 86 en tant qu'automobiliste et 48 en tant que piéton/cycliste.

Voici les résultats :

### Le chaussidou doit-il être pérennisé ?

Oui : 67 réponses  
Non : 67 réponses

Un résultat parfaitement équilibré, ce qui souligne à quel point le sujet fait débat au sein de la population.

Des avis différenciés selon les usages

### Piétons/Cyclistes :

Pérennisation souhaitée : 27  
Opposition : 21

Une majorité relative favorable à la pérennisation chez les usagers dits vulnérables.

### Automobilistes :

Pérennisation souhaitée : 40  
Opposition : 46

Un avis majoritairement négatif, mais avec une part significative de conducteurs favorables au dispositif.

La perception de l'effet sur les comportements est contradictoire : **beaucoup reconnaissent ralentir à titre personnel** (48), mais **peu estiment que les véhicules roulent moins vite** (10 seulement)

Beaucoup indiquent une **inadéquation de l'aménagement à la route concernée** (route sinuose, longueur excessive, absence de signalisation)



sation forte sur le parcours indiquant qu'il s'agit d'une voie réglementée...) et **un usage mal compris ou mal respecté** (rouler au centre paraît contre-intuitif, peu d'explications initiales sur le fonctionnement de l'aménagement...).

Cependant, parmi les réponses favorables au dispositif, plusieurs usagers pensent que **le chaussidou incite à ralentir, a un effet bénéfique sur la vigilance** et d'autres soulignent que le problème vient des comportements des conducteurs. Enfin, certains estiment que **ce principe est intéressant, qu'il conviendrait de l'améliorer** et non le supprimer en proposant des ajustements : déplacer le début du chaussidou après les virages les plus serrés, renforcer la signalétique et envisager une pédagogie renforcée.

Parmi les autres solutions apportées reviennent la **création d'une réelle bande séparée pour les piétons et les cyclistes** (il convient cependant d'indiquer que les

travaux préliminaires effectués par l'équipement montrent qu'il n'y a pas d'espace suffisant pour cette solution sauf à acquérir une bande de terrain le long de la route et effectuer de lourds travaux de terrassement), la **mise en place de terre-pleins centraux aux sorties de bourg** (St Laurent et Cambremer) ou **la création de chicanes**. Ces deux propositions, si elles permettent de faire ralentir les véhicules entrants, ne solutionnent cependant pas la dangerosité de la portion de route située entre les aménagements.

Quoi qu'il en soit, il reviendra à la prochaine équipe municipale de trancher sur la pérennité ou non de cet aménagement.

### Question

Question	Oui	Non
Les véhicules roulent-ils moins vite depuis la mise en place ?	10	38
Le dispositif vous incite-t-il à réduire votre vitesse ?	48	38
Vous sentez-vous plus en sécurité en empruntant le chaussidou ?	23	25
Roulez-vous de préférence sur la voie centrale ?	38	48

Une nouvelle section Jeunes Sapeurs-Pompiers première année se met en place à Cambremer en octobre prochain. Il reste encore quelques places pour nous rejoindre.

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez contacter le **Capitaine Guy Devilliers au 06 31 77 78 38**.



## Agenda (entre autres...)

- Date à déf. Concert d'automne
- 11-12 Oct. Fête de la St Denis
- 19 Oct Trail Pom'Haies Vergers
- 22 Oct Festival génération durable (projections)
- 7 Déc. Marché de Noël
- 14 Déc. Gouter des anciens



## Le mot de l'équipe municipale

Pour le dernier numéro de notre mandat, nous avons décidé de vous offrir un éclairage sur deux projets engagés depuis longtemps, mais qui prendront leur envol dans les prochains mois : la

rénovation de la bibliothèque a débuté par la sélection d'un cabinet d'architecte et des ateliers de concertation (des plans vous seront présentés en novembre) et l'îlot Hermilly, dont la démolition va débuter à l'automne.

Retour également sur le sondage

consacré au « Chaussidou », qui révèle des avis très partagés...

Bien d'autres dossiers sont en cours, entre autres les Perreaux (reconstruction cet hiver) ou la piste cyclable le long de la RD 50, qui seront transmis à la prochaine équipe municipale.

En effet, les 15 et 22 mars prochain se tiendront les élections municipales au cours desquelles vous serez amenés à élire un nouveau conseil en charge de faire vivre et gérer la commune.

Nous vous invitons à venir nombreux choisir celles et ceux qui vous représenteront pour les six prochaines années. Alors que le monde connaît des déchirements et que notre pays traverse des tensions, nos communes rurales restent des lieux où l'unité, la solidarité, l'entraide et la bienveillance conservent toute leur force.

L'équipe municipale.

## Gros plan sur...

### La réhabilitation de l'îlot Hermilly

Le réaménagement de l'îlot Hermilly a été envisagé depuis 2009, après une première étude menée par le CAUE, une nouvelle étude a été lancée en 2016. Alors pressenti pour devenir **une médiathèque**, le projet a été mis en veille en raison de l'ampleur du budget nécessaire. La commune ne pouvait, en effet, absorber un tel investissement. L'ambition de faire de cet endroit un vrai cœur vivant du village est cependant restée toujours entière.

La consultation publique d'octobre 2023 a permis de choisir un scénario visant à créer **un îlot dynamique permettant l'accueil d'un tiers-lieu**.

Dans ce scénario, le foyer familial **retrouvera un accès principal par sa façade** comme c'était le cas à l'origine. Cet accès se fera donc à l'emplacement de l'actuelle jardinière.

D'autres éléments seront ajustés aux niveaux des espaces publics, d'une part avec **la création de gradins** permettant de s'ouvrir et encadrer **la nouvelle place qui s'animerà lors d'événements** : une terrasse couverte, placée sur la façade donnant actuellement sur la maison Le Mercier s'ouvrira sur une place en gradins naturels, s'insérant dans le dénivelé existant entre le jardin et les places de parkings.

**La Maison France Service sera érigée à la place du garage** et du petit atelier.

L'écartement entre le foyer et la future Maison France Service sera élargi, offrant une vue directe depuis l'Avenue des Tilleuls sur l'architecture de la maison Hermilly et la Grange aux dîmes. Cette dernière conservera sa surface actuelle et sa fonction de salle d'exposition.

**La maison Hermilly sera tronquée sur** le garage, lui, sera démolie pour laisser place à un nouveau bâtiment qui accueillera la Maison France Services et le pôle d'activité en rez de chaussée, ainsi que des espaces communs à l'étage (espaces de travail, salles de réunion qui seront louables...).

**environ un tiers de sa longueur** afin de permettre un accès direct au jardin de la grange aux dîmes, peu mis en valeur actuellement. Elle accueillera un LAB image ou bien une extension de la grange aux dîmes sur ces 2 niveaux, mais il existe un dénivelé important entre le sol de la grange et celui de la maison. La surface supplémentaire permettra la circulation verticale grâce à un escalier et un ascenseur).

**Le garage, lui, sera démolie** pour laisser place à un nouveau bâtiment qui accueillera la Maison France Services et le pôle d'activité en rez de chaussée, ainsi que des espaces communs à l'étage (espaces de travail, salles de réunion qui seront louables...).

**L'espace occupé par la maison Le Mercier sera transformé dans le cadre du projet.**

Le Foyer Communal sera restructuré

Retrouvez votre mairie en ligne sur [www.cambremer.fr](http://www.cambremer.fr)

